



Après le scandale des rideaux, c'est au tour d'une nouvelle affaire portant sur l'acquisition de 8,5 ha de terrain par le Conseil Régional du Sud sous le couvert de son Président chez un particulier à hauteur de 425 millions FCFA pour la construction de l'immeuble siège qui enflamme les réseaux.

Boris Bertold le lanceur d'alerte aux milliers de falowers se déchaîne et rajoute une couche sur les tripatouillages au sujet de l'acquisition d'une propriété foncière en cours de téléchargement au Conseil Régional du Sud. En effet, selon lui **Emmanuel Mve** tenterait un coup de force pour faire aboutir une délibération dont le deal serait l'acquisition chez le Président du Conseil Régional des Chefs Traditionnel du Sud et par ailleurs membre du bureau du Conseil Régional du Sud et de quelques riverains **10 ha** de terrain immatriculé du domaine national près de l'ancien village du comice dans la banlieue de **Ngalane** le tout pour un montant de **425 millions FCFA**.

Trop confus pour une franche partie des Conseillers Régionaux qui demandaient d'y voir on ne peut plus clair lors de la troisième session ordinaire de cette instance régionale. Nous étions alors lundi le **24 mai 2022**. Faux ! rétorque une source proche du Président du Conseil Régional du Sud qui dévoilera par la suite que le mètre carré était négocié à **4 500 FCFA** pour presque **10 ha** et même que le concerné avait été auditionné par la **Commission de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Habitat** qui avait validée la délibération en question surtout selon cette même source qui nous faisait savoir qu'une provision budgétaire de l'ordre de **200 millions FCFA** était inscrite au budget de l'exercice **2022** qui pourrait absorber cette opération.

La source admet par ailleurs comme pour justifier la démarche du Président du Conseil Régional du Sud, la **rareté d'un patrimoine foncier conséquent du domaine privé de l'Etat dans la périphérie de la ville d'Ebolowa**. Selon elle, le Conseil Régional du Sud répond ainsi à une pressante sollicitation du **Feicom** pour la construction d'un somptueux siège alors que le délai de **3 ans** courrait à son terme. 3 ans pour s'installer dans ses propres locaux au lieu de squatter indéfiniment un immeuble appartenant à l'état du Cameroun qu'elle occupe depuis un an déjà. Un coup de " **buzz** " rétorque notre source allant jusqu'à qualifier **d'esbroufe** l'alerte donnée par le web-journaliste dont les publications à chaque sortie provoquent un raz de marré des followers qui en raffolent et en redemandent au sujets des gré à gré et des **DAO** absents qui s'apparentent à des ventes de terrains du quartier.